

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé par visioconférence sous la présidence de M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire, M. Hervé PAILLET, Mme Delphine PERSON, M. Jean-Yves SIRE, Mme Marie-Christine GRAVELEAU, M. Mokhtar SADJI, Mme Nancy COLIN, M. Gilles CORDIER, Mme Véronique LEDOUX, M. Guillaume CARISTAN, Mme Janine MAIMOUN, M. Jean-Pierre MADIKA, Mme Régina LAHUTTE, M. Pierre COSTI, Mme Catherine VITTECOQ, adjoints, Mme Josette PHILIPPON, M. André BIASI, M. Jean-Charles GRUMBACH, Mme Martine EVEQUE, Mme Myriam HUCHET, M. Patrick AVENET, M. Philippe FOURNIER, M. Daouda GUEYE, Mme Valérie PARET, Mme Nathalie MANDOKI, Mme Fatna FARH, Mme Perrine LAMINE, M. Reda FAYED, M. Virgile MONNOT, Mme Shirley LEGRAND, Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC, M. Benjamin PRECIADO, Mme Laure BOURRELLIS, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN, Mme Mathilde ERMAKOFF, conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux présents et représentés formant le tiers des membres en exercice, conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

Mme Delphine PERSON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes:

**Délibération n°2020-06-01 : Adoption du procès-verbal du conseil municipal - Séance du 18 novembre 2019**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC, M. Benjamin PRECIADO, Mme Laure BOURRELLIS, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN, Mme Mathilde ERMAKOFF).

Le conseil municipal a adopté le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2019.

**Délibération n°2020-06-02 : Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien - Portail des marchés publics franciliens - Désignation d'un représentant**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC, M. Benjamin PRECIADO, Mme Laure BOURRELLIS, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN, Mme Mathilde ERMAKOFF).

Le conseil municipal a désigné les représentants titulaires et suppléants de la ville au sein du groupement d'intérêt public Maximilien.

**Délibération n°2020-06-03 : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Désignation des associations locales représentées**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 9 ABSTENTIONS (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC, M. Benjamin PRECIADO, Mme Laure BOURRELLIS, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN, Mme Mathilde ERMAKOFF).

Le conseil municipal a procédé à la nomination des associations locales de la commission consultative des services publics locaux.

**Délibération n°2020-06-04 : Actualisation de la délibération n°2019-11-14 du 18 novembre 2019 portant mise en œuvre du RIFSEEP**

ADOPTÉ PAR 35 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC).

Le conseil municipal a approuvé l'actualisation de la délibération visant à mettre en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

**Délibération n°2020-06-05 : Convention de mise à disposition de service entre la commune de Palaiseau et la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay pour l'exercice de la compétence assainissement**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention de mise à disposition des services de la collectivité pour l'exercice de la compétence voirie transférée à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, ainsi que tous les documents y afférent.

**Délibération n°2020-06-06 : Reversement des aides attribuées par le FIPHP**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé du reversement à un agent des aides attribuées par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique à la commune.

**Délibération n°2020-06-07 : Convention relative à l'exercice des missions figurant à l'article 23-IV de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, concernant la mise en place d'un appui technique indivisible à la gestion des Ressources humaines**

ADOPTÉ PAR 38 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (Mme Laure BOURRELLIS).

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France, relative à la mise en place de l'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines et fixant les modalités de fonctionnement du service de secrétariat mis à disposition.

**Délibération n°2020-06-08 : Avenant au protocole n°2018-910477 relatif à l'intervention d'un psychologue du travail du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant et tout autre avenant au protocole n° 2018-910477 relatif à l'intervention d'un psychologue du travail du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne passant à un tarif unique, dont le projet est annexé à la présente délibération, ainsi que tous les documents y afférents.

**Délibération n°2020-06-09: Mise en œuvre du forfait mobilités durables**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place le forfait mobilités durables à compter du 1er juillet 2020 au profit des agents qui font le choix d'assurer leurs déplacements domicile-travail, à raison d'au moins 100 jours par an, soit à vélo, avec ou sans assistance, soit en covoiturage, comme conducteur ou passager, dans la limite de 200 euros par an, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

**Délibération n°2020-06-10 : Prime exceptionnelle à certains agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé du versement d'une prime exceptionnelle aux agents municipaux mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

**Délibération n°2020-06-11 : Autorisation de programme / Crédits de paiement n°26 - Travaux de mise aux normes du parking de l'Ilot 10**

ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO,

Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN) ET 2 ABSTENTIONS (Mme Laure BOURRELLIS, Mme Mathilde ERMAKOFF).

Le conseil municipal a décidé de modifier le montant des crédits de paiement sur les exercices 2019 et 2020 de l'autorisation de programme n°26.

**Délibération n°2020-06-12 : Acquisition à titre gracieux de la parcelle AO 481**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé d'acter l'acquisition de la parcelle cadastrée AO 481 au profit de la commune de Palaiseau à titre gracieux et de son transfert dans le domaine privé communal.

**Délibération n°2020-06-13 : Rétrocession d'une portion de la parcelle cadastrale AL 185 constituant le trottoir et la voie**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé d'acter la rétrocession de la parcelle cadastrée AL 185 au profit de la commune de Palaiseau, à titre gracieux, et de son transfert dans le domaine public communal.

**Délibération n°2020-06-14 : Rétrocession Placette Ilot A4 - Quartier Camille Claudel**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé d'acter la rétrocession du volume 2 de la parcelle cadastrée Y 221 au profit de la commune de Palaiseau à titre gracieux et de son transfert dans le domaine public communal.

**Délibération n°2020-06-15 : Incorporation dans le domaine public communal de l'ancien tracé de la RD 128**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a décidé d'acter la rétrocession, de la portion de la voie départementale RD 128 au profit de la commune de Palaiseau, à titre gracieux, et de son transfert dans le domaine public communal.

**Délibération n°2020-06-16 : Plan Vélo - Reconstitution des aides financières pour l'acquisition d'un VAE, vélo cargo ou vélo triporteur**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a approuvé la reconstitution d'une subvention de 25% du prix d'achat HT d'un vélo à assistance électrique, vélo cargo ou vélo triporteur neufs par foyer Palaisien plafonnée à 200€.

**Délibération n°2020-06-17 : Convention avec la Région Ile-de-France pour l'articulation des dispositifs d'aides aux entreprises**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a approuvé le projet de convention de fonds de résilience Initiative-collectivités prévoyant que le dispositif du fonds Résilience Ile de France s'inscrit dans un principe de complémentarité avec le prêt communal à taux zéro mis en place par la commune.

**Délibération n°2020-06-18 : Convention avec l'Association Hôpital Gériatrique des Magnolias (HPGM), gestionnaire du service NOA**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention avec l'ASSOCIATION HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE des MAGNOLIAS, gestionnaire du service NOA.

**Délibération n°2020-06-19 : Commissions communales - Commission communale des impôts directs (CCID) - Proposition de commissaires**

ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE (Mme Christine MAUPAS, M. Laurent CARO, Mme Claire PINTO, M. Yves MARIGNAC) et 5 ABSTENTIONS (M. Benjamin PRECIADO, Mme Laure BOURRELLIS, M. Eric HOUET, Mme Caroline NAUDIN, Mme Mathilde ERMAKOFF).

Le conseil municipal a décidé de proposer la liste annexée des 32 personnes en vue de la désignation par le directeur des services fiscaux des huit membres titulaires et des huit membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

**Délibération n°2020-06-20 : Motion contre le report du projet 'NExTEO B-D' relatif à la modernisation des réseaux ferroviaires d'Ile-de-France**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, 1 ELU NE PRENANT PAS PART AU VOTE (M. Gilles CORDIER).

Le conseil municipal a interpellé la RATP, SNCF Mobilités et SNCF Réseau sur la nécessité du projet d'automatisme de conduite voyageurs des lignes RER B et D et a affirmé que la priorité devait être donnée à ce chantier qui concerne plus de 1,5 million de voyageurs quotidien et qui ne peut souffrir d'aucun retard compte tenu des conditions quotidiennes de voyage

**Délibération n°2020-06-21 : Information sur la délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (décisions n°2019-11-217 à 2020-06-53)**

Le Maire a rendu compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre.

**Questions orales**

La séance est levée à 22h12

Fait à Palaiseau, le 29 juin 2020

Le Maire,

Conseiller régional d'Ile-de-France



Grégoire de LASTEYRIE

Affiché et mis en ligne le : - 3 JUIL. 2020